Cac 40 8 231,83 +0.66% | Dow Jones 53 356,12 +3.03% | Nasdaq composite 25 736,51 +1.44% | Nikkei 225 61 077,9 -1.79% | Pétrole Brent 96,04 +1.50% | Voir la bourse sur Investir

Portail

Les Echos

En continu | Le journal | Mes articles | ... | Se connecter | S'abonner

À la une | La Sélection | Présidentielle | Idées | Économie | Politique | Entreprises | Finance - Marchés | Bourse | Monde | Tech-Médias | Start-up | Régions | Patrimoine | Travailler mieux | Week-end

Automobile | Tourisme - Transport | Aéronautique - Défense | Conso - Distribution | Mode - Luxe | Énergie - Environnement | Pharmacie - Santé | Services - Conseil | Immobilier - BTP | Industrie lourde

DÉCRYPTAGE

# Conférence de presse : l'agriculture, nouvelle pomme de discorde dans les négociations énergétiques

*Tandis que la Commission s'est livrée à l'exercice redouté de la conférence de presse, un sujet s'est invité dans les discussions : l'agriculture. Ébranlé par la hausse des coûts de l'énergie, la volatilité des marchés et la multiplication des épisodes climatiques extrêmes, le secteur entend éviter que la transition énergétique ne se traduise par de nouvelles contraintes réglementaires. Dans ce contexte, plusieurs voix dénoncent un texte qu'ils perçoivent comme étant une « écologie punitive » et plaident pour une meilleure prise en compte des réalités du monde agricole.*




Le règlement prévoit un accompagnement financier s'appuyant sur la PAC, tout en garantissant l'absence de nouvelles contraintes administratives pour les exploitants. (Photo Fred Tanneau/AFP)

Par **Lise Pichery**
Publié le 13/11/2026

## Le monde agricole à bout de souffle ?

Alors que la Commission a présenté son règlement sur la gouvernance énergétique européenne, un secteur observe les négociations avec méfiance : l'agriculture. Ces

inquiétudes ont resurgi au grand jour en septembre 2026, lorsque plusieurs mobilisations agricoles ont éclaté en France contre la flambée des carburants. Pour autant, le malaise du secteur ne date pas de cette mobilisation. Depuis plusieurs années, le monde agricole souffre d'une succession de chocs économiques et climatiques qui alimentent la frustration d'une partie de la profession.

Les chiffres et statistiques traduisent cette pression croissante. Selon les données d'Eurostat, au deuxième trimestre 2026, les prix perçus par les agriculteurs européens pour leurs produits ont reculé de 5,8 %, tandis que les prix de l'énergie progressaient de 22 %. Héritage de plusieurs crises géopolitiques successives, de la guerre en Ukraine aux tensions au Moyen-Orient, ces hausses continuent de peser sur les coûts de production et nourrissent les inquiétudes du secteur.

C'est également le modèle économique de nombreuses exploitations qui se trouve fragilisé par la multiplication des aléas climatiques. Les sécheresses ont coûté près de 50 milliards d'€ à l'UE en 2022, selon les données de l'Agence européenne pour l'environnement. Au-delà de leur impact sur les rendements agricoles, ces événements affectent également la production énergétique et contribuent à la volatilité des prix de l'énergie. Dans ce contexte, c'est l'ensemble du secteur agricole qui scrute avec attention toute réforme susceptible d'imposer de nouvelles obligations.

Rien d'étonnant, dès lors, à ce que le monde agricole se montre frileux face aux négociations énergétiques à venir.

## Ce que prévoit réellement Bruxelles pour les agriculteurs

Face aux accusations de déconnexion technocratique, Bruxelles ne mise pas sur de belles promesses, mais sur des propositions se voulant crédibles. Lors de la conférence de presse la Commission s'est dite préoccupée par les conditions de travail des agriculteurs européens et a indiqué être en dialogue avec des syndicats agricoles ainsi que plusieurs États membres. Qu'en est-il concrètement dans le règlement ?

Le maître-mot de fond lors des échanges avec la presse : la Politique Agricole Commune (PAC). La Commission cherche à tout prix d'éviter les accusations de technocratie et de surcharge bureaucratique en mettant un point d'honneur à s'appuyer sur les instruments existants et à ne pas créer de nouvelles obligations pour les exploitants européens. Dans les faits, ce sont les États membres qui font face à des obligations, notamment vis-à-vis des émissions de méthane. Il s'agit d'intégrer dans leur PNEC un objectif national indicatif de réduction de ces émissions, en s'appuyant sur des données préexistantes.

Aucune obligation ou surcharge administrative pour les agriculteurs donc. Bruxelles propose même davantage : de nouvelles opportunités économiques. Le règlement encourage en effet les États membres à développer le biométhane et les bioénergies dans leurs plans nationaux. Pour les exploitants, l'enjeu est loin d'être anodin. Résidus de récoltes, fumier ou lisier pourraient être davantage valorisés pour produire du gaz ou de l'électricité. Certaines

exploitations pourraient ainsi diversifier leurs revenus, en devenant des sources de production d'une énergie verte. Un véritable coup de pouce de la part de la Commission ? Oui, mais pas sans garde-fou. Les États devront en effet détailler dans leurs plans les autres usages de la biomasse, notamment agricoles, et les mesures garantissant sa durabilité.

Le texte entend également mieux reconnaître le rôle environnemental joué par les terres agricoles, présentées comme des puits de carbone capables de contribuer aux objectifs climatiques européens. Loin de son image de professeur sévère, la Commission cherche donc à bonifier le travail du secteur agricole européen, tout en évitant un alourdissement administratif.

## Un nouveau front de bataille politique dans les négociations européennes ?

« *La transition écologique de l'Europe se fera avec ses agriculteurs, en valorisant leur travail et leur savoir-faire, ou elle ne se fera pas* » : la formule d'Alexander Bernhuber, eurodéputé PPE, donne le ton. Depuis la présentation du texte, les échanges se tendent au sein de la commission ENVI sur la place du monde agricole dans le futur règlement.

> *« La transition écologique de l'Europe se fera avec ses agriculteurs, en valorisant leur travail et leur savoir-faire, ou elle ne se fera pas. »*

Malgré les garanties avancées par la Commission, le texte est loin de faire l'unanimité. Pour certains élus européens, le risque ne réside pas tant dans les mesures actuellement inscrites dans le règlement que dans la manière dont elles pourraient être mises en œuvre par les États membres. Interrogé par la rédaction, l'élu autrichien, lui-même agriculteur, confie s'inquiéter des effets indirects du règlement. Il indique d'ailleurs rester vigilant sur trois points : la multiplication des demandes de données, les contraintes indirectes pour les exploitations, et les objectifs énergétiques déconnectés des réalités agricoles.

Son idéal : « *[…] une transition qui offre des opportunités aux agriculteurs plutôt que de leur imposer de nouvelles contraintes* », via le biométhane, le photovoltaïque sur les bâtiments d'exploitation ou des projets énergétiques locaux. Reste la question du financement, pour lequel l'élu réclame un appui financier accessible, des délais réalistes et des procédures simplifiées, pour s'assurer que les agriculteurs ne supportent pas seuls le coût de la transition.

Sur le fond, ses objectifs rejoignent ceux de Bruxelles. L'élu a en revanche indiqué regretter qu'aucune question du questionnaire de la Commission n'ait porté directement sur l'agriculture, alors que l'Union compte environ 8,8 millions d'exploitations, dont 93 % sont familiales, a-t-il rappelé :

> « *Sonder les eurodéputés afin d'avoir une réflexion sur les répercussions environnementales des activités agricoles, ou comment*

*permettre aux acteurs concernés de se conformer sans les obliger à mettre la « clé sous la porte », aurait été le bienvenu.* »

Dans le camp écologiste, Anja Hazekamp, vice-présidente de la commission ENVI, a affirmé à la rédaction vouloir : « *[…] sortir de l'opposition structurelle entre protection environnementale et protection du secteur agricole.* ». Elle répond ainsi à l'inquiétude exprimée par son collègue dans sa tribune, selon laquelle de nouvelles évaluations environnementales risqueraient d'affaiblir la production agricole. Pour l'élue, « *[…] ne pas agir […] ferait peser un coût considérable sur l'agriculture européenne à long terme* ». Il s'agit donc pour elle « *[d'] anticiper ces risques* » et « *[d'] orienter les investissements* », sans pour autant s'apparenter à une surcharge administrative. Sur le volet social, celle-ci dénonce une prise en compte insuffisante ces questions à l'échelle européenne et espère que le dialogue « *indispensable* » avec les syndicats agricoles débouchera sur des mesures concrètes.

Alors, l'agriculture sera-t-elle un point de friction majeur ? Anja Hazekamp reconnaît des désaccords au Parlement, elle a notamment accusé sur les réseaux sociaux son collègue autrichien d'instrumentaliser la cause agricole. Tous deux semblent cependant tournés vers le dialogue. Alexander Bernhuber, lui, balaie l'idée d'une « bataille » : « […] il n'y a que les bellicistes qui voient une bataille sur un champ, moi j'y vois un espace d'exploitation commun », nous confie-t-il. Reste à savoir si ces bonnes volontés résisteront à l'épreuve des amendements. La balle est dans le camp des parties prenantes.

© 2026 Les Echos